

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 1/2

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au terme de leur mandat, le comité propose les candidatures de M^{mes} Catherine Bender, Nicole Surchat-Vial et M. Ivo Frei, architectes.

Bernard Zurbuchen, actuel président, ne souhaite pas renouveler son mandat. Le comité propose d'élire à la présidence du Comité 1993-1994 M. Gilbert Favre.

6. Programme d'activité 1993

7. Divers et propositions individuelles

Les propositions pour ce dernier point doivent parvenir au secrétariat de la SVIA, par écrit, jusqu'au 27 janvier 1993.

Afin de faciliter l'organisation, prière de s'inscrire d'avance.

Candidatures

M. Nicolas Brichet, ingénieur physicien diplômé EPFZ en 1979 (Parrains: MM. Jean-Jacques Bodmer et Jean-Daniel Marchand)

M. Christophe Brunner, géologue diplômé de l'Université de Lausanne en

1983 (Parrains: MM. Charles Weinmann et Frédéric Mori)

M. Yves Delacrétaz, ingénieur civil diplômé EPFL en 1992 (Parrains: MM. Philippe Gasser et Philippe H. Bovy)

M. Jean-Paul Dudt, ingénieur civil diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris en 1974 (Parrains: MM. Jean-Claude Badoux et François Descœudres)

M^{me} Mona Khalil Fahmy, ingénieur chimiste diplômée EPFL en 1986 (Parrains: MM. Charles Weinmann et Antoine Zakher)

M. Mouncef Lahlou, ingénieur électricien diplômé EPFL en 1990 (Parrains: MM. Gilles Van Ruymbeke et Daniel Mange)

M^{me} Lili Nourbakhche-Iranmesh, ingénieur civil diplômée EPFL en 1986

(Parrains: M^{me} Françoise Piron et M. François Dieu)

M. Raoul Oppliger, ingénieur industriel en énergie nucléaire diplômé de l'Institut Gramme, Belgique, en 1987 (Parrains: MM. Peter Egger et Daniel Bovet)

M. Roger Rechsteiner, ingénieur physicien diplômé EPFL en 1972 (Parrains: MM. Jean-Jacques Bodmer et Jean-Daniel Marchand)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Après le 6 décembre 1992

Echange de correspondance

U., 8.12.92

Monsieur,

Il semble que vous soyez en panne d'articles et que vous n'ayez plus rien d'autre à faire qu'à nous casser les pieds avec votre propagande en faveur de l'EEE et de l'adhésion à la CE-D.

Je ne roule pas pour cette idéologie-là et vous prie de ne pas prolonger mon abonnement à votre revue [...].

Meilleures salutations

B.-F. I.

(Nom et adresse connus de la rédaction)

Monsieur,

Votre communication mentionnée en référence a retenu toute notre attention. Nous espérons que la lecture des journaux de ces derniers jours vous aura montré que la votation sur l'EEE était bien un sujet d'importance nationale, dont on aurait mal compris que nous le passions sous silence. De fait, ce n'est pas notre rédaction qui s'est exprimée, mais le Comité central de la SIA et celui de l'Académie des sciences techniques, c'est-à-dire deux institutions a priori

peu politisées; si elles ont jugé nécessaire de prendre position, je ne vois pas d'organe de presse mieux approprié que notre revue pour le faire. En revanche, ni M. Blocher, ni le charmant M. Dominik Marty (vous avez certainement assisté à son intervention télévisée pleine de finesse et de pondération réfléchie, face à MM. les conseillers fédéraux Koller et Ogi, lors du débat aux Archives nationales) ne nous ont fait l'honneur de nous envoyer un article.

Cela dit, il semble vous avoir échappé que dans la brochure éditée en commun par neuf associations d'ingénieurs et d'architectes, annexée à notre N°23/92 du 28 octobre dernier, seules deux contributions sont sorties du cadre d'information convenu, soit celles de la FAS et de la FSAI, et ont donné une consigne de vote – négative – au nom d'arguments fortement teintés de corporatisme.

Nous prenons bonne note de votre résiliation, motivée par deux pages et demie consacrées à l'EEE, sur 536 parues en 1992.

Vous souhaitant une carrière fructueuse dans le fortin Helvétie, je vous présente, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Jean-Pierre Weibel
rédacteur en chef